

eu le rétablissement de la monarchie en Iran après les expériences traumatisantes des années 50, et son rapprochement de l'Occident par les liens d'une alliance militaire conclue au mépris de la menace soviétique. Il y avait en outre l'influence de la faction arabe conservatrice comprenant les royaumes riches en pétrole tels que l'Arabie Saoudite, l'Irak, le Koweït et la Libye. Les révolutionnaires et les radicaux étaient, en général, les pays démunis et mécontents. Ou bien ils convoitaient les richesses de leurs voisins monarchistes, ou bien ils les poussaient à se servir de leurs richesses à des fins politiques en temps de crise internationale. Parfois un pays pauvre parvenait à influencer le secteur pétrolier du fait que les oléoducs d'approvisionnement qui traversaient son territoire lui en donnaient le contrôle stratégique. Cette situation a surtout profité à la Syrie que traversent deux importants réseaux d'oléoducs, l'un irakien et l'autre saoudien, et à l'Égypte qui domine une importante voie maritime.

Possédants et non-possédants

Au sein de cette dichotomie de possédants conservateurs et de non-possédants révolutionnaires, il existait un équilibre suffisant pour permettre à l'industrie pétrolière de fonctionner sans trop d'interruptions, et pour équilibrer plus ou moins exactement les besoins des producteurs et des consommateurs.

La révolution de 1958 en Irak a fait la première brèche dans ce régime. Le nouveau gouvernement se montra hostile envers les sociétés pétrolières et la loi no 80 de 1961 marqua le premier pas vers la nationalisation, quoiqu'elle n'ait pas touché les puits producteurs. En 1969, toutefois, après le renversement de la monarchie en Libye, l'ancien équilibre des possédants et des non-possédants fut remplacé par un système plus complexe; le secteur des riches en pétrole englobait maintenant les États radicaux aussi bien que les monarchies, tandis que l'Égypte dépourvue se mettait à encourager les investissements pétroliers étrangers et élargissait considérablement le domaine des concessions.

Il en est résulté une situation assez paradoxale: les régimes radicaux de l'Irak et de la Libye, voués aux objectifs nationaux de libération, accordèrent une plus haute priorité à la politique qu'à l'économique, ce qui eut pour résultat d'abaisser leurs recettes; l'Irak, en particulier, a gravement souffert des conséquences de son action unilatérale de 1961. Entre-temps, l'Égypte socialiste mais pragmatique (pays où la révolution était «fait

accompli» et doué de dirigeants éclairés) choisissait la voie de la coopération avec l'entreprise étrangère, convaincue de l'utilité de cette approche.

Cependant, dans ce monde interdépendant de monarchies, de tribus indépendantes et de dictatures militaires, le cloisonnement étanche des attitudes et des comportements n'est plus possible. Le roi ou le chef de tribu qui pouvait jadis écouler ses jours dans «un parfait isolement» est aujourd'hui exposé au vent du large, comme aux pressions exercées par ses jeunes technocrates et par ses voisins plus radicaux. A la même enseigne, le pays non possédant qui se comporte avec un minimum de bon sens ne saurait négliger les avantages que peut lui ménager, sous forme de subventions et de prêts, l'État voisin conservateur.

Extrémistes et modérés

Le recours au pétrole comme arme politique dans le conflit israélo-arabe doit donc s'insérer tant dans le contexte du processus général de décolonisation que dans celui des luttes intestines pour la survie et l'ascendance de diverses orientations et hégémonies politiques du monde arabe. A cet égard, il convient de faire une distinction entre l'approche des extrémistes et celle des modérés à l'utilisation de l'arme du pétrole.

L'école extrémiste, dont les origines remontent probablement aux prédications d'Abdullah Tariki, est actuellement représentée par l'Irak révolutionnaire. Elle doute que l'embargo et la réduction de la production s'avèrent utiles et, en revanche, préconise la nationalisation des sociétés étrangères ou de leurs avoirs qu'elle identifie avec les États jugés hostiles. La nationalisation de l'*Iraq Petroleum Company*, suivie de la nationalisation des avoirs américains de la *Basra Petroleum Company* en Irak ont souligné cette tendance. Depuis la révolution, la Libye s'est comportée de façon semblable, sinon identique. Les services d'exploitation libyens de la *British Petroleum* furent nationalisés en représailles de la prétendue connivence de la Grande-Bretagne avec l'Iran, touchant la saisie de trois îles dans le détroit d'Ormuz. En 1973, la Libye nationalisait aussi 51 pour cent des avoirs des sociétés étrangères au pays. Ainsi, dans les États que l'on considère souvent comme radicaux, ce n'est pas seulement le gouvernement étranger mais aussi, et peut-être surtout, la société étrangère qui sert de cible.

Les modérés, suivant l'exemple donné par l'Arabie Saoudite, ont longtemps hésité à faire intervenir le pétrole dans le domaine